



Déclaration liminaire

CTSJ du 28 JUIN 2022

Monsieur le Directeur

Cette CPE et ce CTSJ ont un ordre du jour axé principalement sur l'échelonnement indiciaire des magistrats et comporte un point sur le bilan social 2020 et la clé de localisation.

Force est de constater que tout le monde n'est pas à la fête ; en effet si des mesures catégorielles sont projetées pour le corps de la magistrature ce dont nous pouvons nous réjouir, il n'en est pas encore de même pour les fonctionnaires et notamment s'agissant des greffiers.

Alors certes une prime va être versée fin juin (sans antériorité) mais pas pour tous mais quid d'une véritable revalorisation des salaires, quid de la revalorisation du statut des greffiers.

Attendez-vous à-t-on dit : les états généraux de la justice vont tout régler !

Attendez-vous à t'on dit : on va recruter encore plus. Aujourd'hui, les contractuels C arrivent en fin de contrat, qu'est ce qui leur est proposé ?

Attendez, Attendez....

Attendez : la revalorisation de l'indice des fonctionnaires va arriver !

Anne ne vois-tu rien venir ? Pour reprendre l'expression bien connue. Non rien pour l'instant.

Vous n'êtes jamais content nous sommes nous entendus dire il y a peu de temps ! Et bien oui FO JUSTICE SDGF n'est pas content car notre organisation syndicale ne peut se satisfaire d'attendre.

Entendez-vous dans nos tribunaux que la situation se dégrade, entendez-vous la situation des agents dont certains envisagent le pire ou sont passés à l'acte ?

Au-delà des chiffres figurant au bilan social que vous nous présentez, il y a des hommes et des femmes et qui ne sont pas que des chiffres et notamment des adjoints dont nos juridictions souffrent cruellement du manque ! sans ces hommes et femmes, rien de possible ! alors agissez mais surtout n'attendez plus !

Fo justice SDGF